

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel de compétences présenté ci-dessous se réfère à l'Arrêté du 12 décembre 2014 Relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014). Il est composé de 6 activités et 6 compétences. (Chacune de ces activités et compétences sont détaillées dans le référentiel présenté ci-dessous).

Activités

- 1 Accueil et information de la personne
- 2 Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe
- 3 Intervention ostéopathique
- 4 Organisation des activités et gestion de l'information
- 5 Gestion d'un cabinet
- 6 Veille professionnelle et formation continue

Compétences

- C.1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- C.2 Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- C.3 Réaliser une intervention ostéopathique
- C.4 Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- C.5 Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles
- C.6 Gérer un cabinet

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Accueil et information de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la personne. - Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie. - Recueil du consentement de la personne à l'intervention. 	<p>Compétence 1 : Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique</p> <p>C1.1 : Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires</p>	<p>Evaluations écrites formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives et inter-évaluations.</p> <p>Etude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de vignettes cliniques basées sur des situations cliniques rencontrées.</p> <p>Etude de cas ou mise en situation de diagnostic d'opportunité : argumentation du diagnostic</p> <p>Analyse de situation.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p>	<p>Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation.</p> <p>Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte</p> <p>Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés.</p> <p>Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de consultation.</p> <p>Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés.</p>

- Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire
- Utilisation d'un dispositif informatique
- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « *Communiquer pour tous Guide pour une information accessible* »

Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de

		<p>communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i></p> <p>- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs</p>	
	<p>Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>C.2.4 : Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne</p> <p>C 2.6 : Formaliser un suivi des interventions</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives.</p> <p>Présentation écrite ou orale d'un projet d'intervention ostéopathique à partir de situations d'agir complexe réelles, lors d'une consultation avec un patient en Formation Pratique Clinique (FPC)</p> <p>Evaluation par gestion de projet, sur la réalisation d'un travail de synthèse à partir d'un sujet basé sur les séquences de cours des U.E concernées.</p> <p>Evaluation des savoirs pour la construction d'un raisonnement autour des concepts mobilisés.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en</p>	<p>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne</p> <p>Le rapport bénéfice/risque est expliqué à la personne.</p> <p>Les réactions de la personne sont prises en compte.</p> <p>Les savoirs et concepts mobilisés sont au service du raisonnement</p>

situation de handicap selon les situations individuelles :
(exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

- Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire
- Utilisation d'un dispositif informatique
- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « *Communiquer pour tous Guide pour une information accessible* »

Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles :
(exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

		<p>- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i></p> <p>- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs</p>	
	<p>Compétence 4 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention</p> <p>C.4.1 : Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte</p> <p>C.4.2 : Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risques et ses éventuels effets secondaires</p> <p>C.4.3 : Etablir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne</p>	<p>Evaluation écrites formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives.</p> <p>Analyse d'une situation réelle de communication dans un contexte d'intervention.</p> <p>Evaluation par gestion de projet sur un travail de synthèse à réaliser.</p> <p>Evaluation de la pratique de l'accueil et de l'information des patients au sein de la clinique interne du CIDO (années 3) et également en clinique</p>	<p>Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies</p> <p>Le choix des informations est pertinent</p> <p>Les informations sont priorisées.</p> <p>La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes et du contexte</p> <p>Les besoins spécifiques de communication sont repérés et les attitudes adaptées identifiées</p> <p>Une attention est portée à la personne</p> <p>La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie de</p>

	<p>C.4.4 : Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes</p>	<p>externe pour les 5èmes années sous la supervision d'enseignants ostéopathes de plus de cinq années d'expérience professionnelle, et formalisées dans le livret de formation pratique clinique ostéopathique.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none">- Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire- Utilisation d'un dispositif informatique- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> »	<p>la personne</p> <p>Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne</p> <p>La posture professionnelle est adaptée à la relation et vise au respect de la personne</p>
--	--	---	--

		<p>Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> - Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs 	
<p>Activité 2 : Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et recueil d'informations concernant la situation de la personne : motif de la consultation, contexte de la 	<p>Compétence 1 : Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique</p> <p>C1.1 Conduire un entretien permettant de recueillir les informations</p>	<p>Evaluations écrites formatives et / ou certificatives écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives et inter-évaluations.</p> <p>Etude de cas permettant une restitution des connaissances et une</p>	<p>Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation</p> <p>Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte</p> <p>Les données du dossier de la personne sont prises en compte</p> <p>Les éléments significatifs liés à la personne et son environnement sont</p>

<p>demande, antécédents, examens paracliniques déjà réalisés...</p> <p>anamnèse, examens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen physique de la personne : examen général, examen visuel statique, examen visuel dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaire. - Etablissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité. - Etablissement du diagnostic ostéopathique. - Définition des modalités et formalisation du projet d'intervention. 	<p>nécessaires</p> <p>C.1.2 Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours</p> <p>C.1.3 Réaliser les examens physiques appropriés</p> <p>C.1.4 Evaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus</p> <p>C.1.5 Evaluer les troubles fonctionnels</p> <p>C.1.6 Evaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement</p> <p>C.1.7 Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel</p> <p>C.1.8 Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation</p> <p>C.1.9 Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe</p> <p>C.1.10 Elaborer un diagnostic ostéopathique</p>	<p>construction de raisonnement à partir de vignettes cliniques basées sur des situations cliniques rencontrées.</p> <p>Etude de cas ou mis en situation de diagnostic d'opportunité : argumentation du diagnostic</p> <p>Mise en situation de diagnostic ostéopathique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des techniques et tests - Argumentation des techniques utilisées et du diagnostic <p>Epreuve pratique, autour de situations simulées ou réelles, de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisées en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Evaluation écrite et orale à partir de situations cliniques</p> <p>Analyse de situation cliniques réelles</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p>	<p>identifiés</p> <p>Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte</p> <p>Les caractéristiques des troubles sont identifiées</p> <p>La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif</p> <p>Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation</p> <p>Les informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité des sources et le croisement des données</p> <p>Le comportement et situations à risque pour la santé sont identifiés.</p> <p>Le recueil des informations est réalisé dans le respect de l'intimité de la personne et de la confidentialité, le consentement du patient est recueilli.</p> <p>La gestuelle engagée est conforme aux attendus au regard des références professionnelles</p> <p>Le choix et la chronologie des tests de l'examen physique sont expliqués</p> <p>Les arguments conceptuels mobilisés (ex : dysfonctions) sont mis en évidence</p> <p>L'analyse des informations recueillies au cours des différentes évaluations est cohérente</p> <p>L'évaluation des dysfonctions est réalisée au regard des références existantes</p> <p>Les liens sont établis entre les résultats de l'évaluation et les motifs</p>
--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif informatique - L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> » <p>Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte 	<p>de la consultation</p> <p>Les relations entre les différentes dysfonctions sont identifiées et hiérarchisées</p> <p>Les situations nécessitant une réorientation de la personne sont identifiées</p> <p>Les situations nécessitant une démarche pluridisciplinaire sont identifiées</p> <p>L'opportunité d'une prise en charge ostéopathique est déterminée</p> <p>Les régions anatomiques à traiter sont identifiées</p> <p>Le raisonnement est logique et argumenté</p> <p>Le diagnostic ostéopathique posé fait le lien entre les éléments recueillis et analysés et les références professionnelles dans le domaine</p>
--	--	---	--

		<p>graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i></p> <p>- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs</p>	
	<p>Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>C 2.1 Élaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental</p> <p>C 2.2 Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfice/risque.</p> <p>C 2.3 Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge.</p> <p>C 2.4 Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne.</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives.</p> <p>Présentation écrite ou orale d'un projet d'intervention ostéopathique à partir de situations d'agir complexe réelles, lors d'une consultation avec un patient en Formation Pratique Clinique (FPC)</p> <p>Evaluation du projet d'intervention ostéopathique et de la pratique en consultations auprès des patients de la clinique interne du CIDO (années 3) et également en clinique externe pour les 5èmes années sous la supervision d'enseignants ostéopathes de plus de cinq années d'expérience professionnelle, et formalisées dans le livret de</p>	<p>Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne</p> <p>Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique</p> <p>La planification des interventions est pertinente</p> <p>Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères et modes d'évaluation</p> <p>Le raisonnement clinique est adapté à la situation, à la personne et son contexte</p> <p>Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention</p> <p>Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés</p> <p>Les adaptations nécessaires sont argumentées</p> <p>Les finalités de l'intervention sont identifiées</p>

		<p>formation pratique clinique ostéopathique.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif informatique - L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> » <p>Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles :</p>	<p>Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention</p> <p>Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfice/risque évalué</p> <p>Le projet proposé est expliqué et argumenté</p> <p>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne</p> <p>Le rapport bénéfice/risque est expliqué à la personne</p> <p>Les réactions de la personne sont prises en compte et son consentement recueilli</p>
--	--	---	---

		<p>(exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> - Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs 	
	<p>Compétence 4 : Conduite une relation dans un contexte d'intervention</p> <p>C.4.1 : Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte C.4.2 : Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfique/risques et ses éventuels effets secondaires</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives.</p> <p>Evaluation de la pratique de l'accueil et de l'information des patients au sein de la clinique interne du CIDO (années 3) et également en clinique externe pour les 5èmes année sous la supervision d'enseignants</p>	<p>Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies Le choix des informations est pertinent Les informations sont priorisées. Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés Les concepts liés à la communication dans le cadre d'une consultation sont mobilisés</p>

	<p>C.4.3 : Etablir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne</p>	<p>ostéopathes de plus de cinq années d'expérience professionnelle, et formalisées dans le livret de formation pratique clinique ostéopathique.</p> <p>Analyse d'une situation réelle de communication dans un contexte d'intervention et mise en évidence des concepts mobilisés</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif informatique - L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer</i> 	<p>Les méthodes de communication choisies sont adaptées à la personne</p>
--	--	---	---

pour tous Guide pour une information accessible »

Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - *Communiquer pour tous Guide pour une information accessible*
- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs

<p>Activité 3 : Intervention ostéopathique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des règles en matière d'hygiène et de sécurité. - Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés - Surveillance des réactions de la personne durant l'intervention ostéopathique - Suivi des résultats du traitement ostéopathique et adaptation du projet d'intervention - Conseils à la personne : activité gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en charge par un autre professionnel 	<p>Compétence 1 : Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique</p> <p>C.1.3 Réaliser les examens physiques appropriés</p> <p>C.1.8 Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation</p> <p>C.1.9 Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe</p>	<p>Evaluations écrites formatives et / ou certificatives</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives et inter-évaluations.</p> <p>Etude de cas permettant une restitution des connaissances et une construction de raisonnement à partir de situations cliniques rencontrées.</p> <p>Mise en situation de diagnostic ostéopathique dans le cas de situations cliniques simulées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des techniques et tests - Argumentation des techniques utilisées et du diagnostic <p>Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et techniques utilisées en lien avec le diagnostic ostéopathique, dans le cas de situations cliniques simulées.</p> <p>Analyse de situation</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de</p>	<p>Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte</p> <p>Les données du dossier de la personne sont prises en compte</p> <p>Les antécédents et les traitements sont pris en compte</p> <p>Les caractéristiques des troubles sont identifiées</p> <p>La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif</p> <p>Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés</p> <p>La contre-indication à l'intervention ostéopathique est identifiée</p> <p>Les situations nécessitant une démarche pluridisciplinaire sont identifiées</p> <p>L'opportunité d'une prise en charge ostéopathique est déterminée</p>
---	---	---	--

		l'apprenant) <ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif informatique - L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> » 	
	<p>Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>C 2.5 Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique</p> <p>C 2.6 Formaliser un suivi des interventions</p> <p>C.2.7 Evaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus</p> <p>C.2.8 Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives.</p> <p>Evaluation du projet d'intervention ostéopathique et de la pratique en consultations auprès des patients de la clinique interne du CIDO (années 3) et également en clinique externe pour les 5èmes années sous la supervision d'enseignants ostéopathes de plus de cinq années d'expérience professionnelle, et formalisées dans le livret de formation pratique clinique</p>	<p>Les finalités de l'intervention sont identifiées</p> <p>Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention</p> <p>Les risques liés à l'intervention sont identifiées et le rapport bénéfice/risque évalué</p> <p>Le raisonnement clinique est adapté à la situation, à la personne et son contexte</p> <p>Le projet proposé est expliqué et argumenté</p> <p>Les réactions de la personne sont prises en compte et son consentement recueilli.</p>

		ostéopathique.	
	<p>Compétence 3 : Réaliser une intervention ostéopathique</p> <p>C 3.1 Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation</p> <p>C 3.2 Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique</p> <p>C.3.3 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>C.3.4 Evaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre</p> <p>C.3.5 Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne</p> <p>C.3.8 : Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, orales.</p> <p>Evaluations individuelles.</p> <p>Epreuve pratique d'anatomie palpatoire</p> <p>Epreuve pratique de palpation ostéopathique</p> <p>Etude de cas ou mis en situation d'opportunité en situations réelles ou simulées : argumentation du raisonnement et du diagnostic</p> <p>Epreuve pratique de mise en œuvre des tests et techniques avec argumentation des tests et techniques utilisées en lien avec le diagnostic ostéopathique</p> <p>Présence et participation active aux enseignements des gestes et soin d'urgence</p> <p>Analyse de situation</p> <p>Evaluation de la réalisation de l'intervention ostéopathique et de la pratique lors de consultations en situations réelles réalisées sur un patient par l'étudiant au sein de la clinique interne de l'établissement</p>	<p>Les indications et les contre-indications absolues et relatives sont systématiquement identifiées</p> <p>Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels</p> <p>Les techniques de manipulation et leur gestuelle sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles</p> <p>Les techniques de mobilisation manipulation et leur gestuelle sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. La traçabilité de l'intervention est assurée</p> <p>Toute action est expliquée à la personne</p> <p>Les réactions de la personne sont surveillées et analysées durant le traitement ostéopathique ainsi que le consentement recueilli. Les effets du traitement ostéopathique sont identifiés de manière appropriée.</p> <p>Les mesures pertinentes sont déterminées en cas de réactions non souhaitées La douleur est évaluée et une réponse appropriée est mise en œuvre</p> <p>L'adaptation des gestes en fonction</p>

		<p>de formation dédiée à l'accueil et au soin des patients (année 3) encadrées et évaluées par des enseignants ostéopathes, de plus de cinq années d'expérience professionnelle, et formalisées dans le livret de formation pratique clinique ostéopathique (consultations partagées en 3^{ème} et 4^{ème} année/ complète en 5^{ème} année)</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none">- Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire- Utilisation d'un dispositif informatique- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous</i> Guide pour une	<p>de l'évaluation des résultats est expliquée</p> <p>Les situations d'urgence sont repérées.</p> <p>Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont identifiées et expliquées</p>
--	--	---	---

information accessible »

Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - *Communiquer pour tous Guide pour une information accessible*
- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs

	<p>Compétence 4 : Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique</p> <p>C.4.5 : Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives.</p> <p>Evaluation de la pratique de l'accueil et de l'information des patients au sein de la clinique interne du CIDO (années 3) et également en clinique externe pour les 5èmes année sous la supervision d'enseignants ostéopathes de plus de cinq années d'expérience professionnelle, et formalisées dans le livret de formation pratique clinique ostéopathique.</p> <p>Analyse d'une situation réelle de communication dans un contexte d'intervention et mise en évidence des concepts mobilisés</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <p>- Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire</p>	<p>Les informations et conseils sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies.</p> <p>Les interdictions et restrictions réglementaires d'actes sont indiquées en fonction de la situation.</p> <p>La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne.</p> <p>L'appropriation des informations par la personne est recherchée.</p> <p>Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés</p>
--	---	---	---

- Utilisation d'un dispositif informatique
- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « *Communiquer pour tous Guide pour une information accessible* »

Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - *Communiquer*

		<p><i>pour tous Guide pour une information accessible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs 	
<p>Activité 4 : Organisation des activités et gestion de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation, organisation et planification des interventions. - Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques. - Echange avec les professionnels de santé avec les moyens adaptés. - Rédaction de courriers et de comptes rendus. 	<p>Compétence 3 : Réaliser une intervention ostéopathique</p> <p>C.3.6 : Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie</p> <p>C.3.7 : Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles.</p> <p>Evaluation de l'analyse de situations cliniques réelles (en Formation Pratique Clinique) ou simulées et de leurs traçabilités.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif 	<p>La traçabilité de l'intervention est assurée.</p> <p>Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur le support adapté. Les informations indiquées sont exactes.</p> <p>Les informations nécessaires sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle.</p>

		<p>informatique</p> <ul style="list-style-type: none">- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> » <p>Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none">- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une</i>	
--	--	---	--

		<p><i>information accessible</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs 	
	<p>Compétence 6 : Gérer un cabinet</p> <p>C.6.9 : Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités</p>	<p>Evaluations certificatives, écrites ou orales.</p> <p>Evaluations individuelles</p> <p>Etude de cas et mobilisation des savoirs en rapport.</p> <p>Présentation écrite et orale du projet professionnel et de la préparation de son intégration professionnelle.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p>	<p>Les plannings de rendez-vous sont respectés.</p> <p>Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière.</p>

- Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire
- Utilisation d'un dispositif informatique
- L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « *Communiquer pour tous Guide pour une information accessible* »

Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)

- L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de

		<p>communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i></p> <p>- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs</p>	
<p>Activité 5 : Gestion de l'activité professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative d'un cabinet. - Gestion du personnel d'un cabinet. - Gestion des dossiers administratifs, archivage. - Gestion des matériels et des locaux. 	<p>Compétence 6 : Gérer un cabinet</p> <p>C 6.1. Choisir un mode d'exercice.</p> <p>C 6.2. Élaborer et gérer un budget.</p> <p>C 6.3. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.</p> <p>C 6.4. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation.</p> <p>C 6.5. Organiser l'espace professionnel.</p> <p>C 6.6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.</p> <p>C 6.7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables.</p>	<p>Evaluation certificative, écrite et orale.</p> <p>Evaluation individuelle.</p> <p>Analyse du portfolio.</p> <p>Présentation écrite et orale du projet professionnel et de la préparation de son intégration professionnelle.</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif informatique 	<p>Les informations nécessaires sont identifiées : réglementation, démarches...</p> <p>La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés.</p> <p>Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés.</p> <p>Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement sont identifiés.</p> <p>Les règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées. L'organisation des lieux est fonctionnelle.</p> <p>Les matériels et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et la réglementation en vigueur.</p> <p>La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée.</p> <p>Les documents administratifs sont</p>

	<p>C 6.8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures.</p> <p>C.6.9 : Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités</p> <p>C 6.10. Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> » <p>Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> 	<p>mis à jour de manière régulière et rigoureuse.</p>
--	--	--	---

		- Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs	
<p>Activité 6 : Veille professionnelle et formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de connaissances et documentation professionnelle. - Participation à des formations continues, séminaires, congrès. - Participation à des activités de formation. - Participation à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles. - Participation à des travaux de recherche professionnelle. 	<p>Compétence 5 : Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles</p> <p>C.5.1 : Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées</p> <p>C.5.2 : Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles</p> <p>C 5.3. Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales.</p> <p>C.5.4 : Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle</p> <p>C.5.5 : Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions</p> <p>C.5.6 : Evaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne</p> <p>C 5.7 identifier les améliorations possibles et</p>	<p>Evaluations formatives et / ou certificatives, écrites et orales.</p> <p>Evaluations individuelles et / ou collectives et inter-évaluations.</p> <p>Rapport et présentation d'une synthèse bibliographique autour d'une thématique</p> <p>Présentation d'un article scientifique et de son utilité en ostéopathie</p> <p>Présentation du projet de mémoire et de la méthode choisie</p> <p>Evaluation par gestion de projet, sur la réalisation d'un travail de vulgarisation scientifique en vue d'une communication auprès du patient.</p> <p>Evaluation par gestion de projet, sur la réalisation d'un travail de synthèse de recherche d'éléments bibliographiques autour d'une thématique donnée. Présentation orale d'un poster.</p> <p>Evaluation par gestion de projet, sur</p>	<p>Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées.</p> <p>La sélection des données est pertinente.</p> <p>L'analyse de l'ensemble des données recueillies est pertinente.</p> <p>Le raisonnement utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués.</p> <p>La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles.</p> <p>Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions sont identifiés et explicités : réglementation, références professionnelles, principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, satisfaction des bénéficiaires.</p> <p>Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités identifiées. La démarche d'analyse de l'intervention et le raisonnement</p>

	<p>les mesures de réajustement de sa pratique</p> <p>C 5.8 Confronter sa pratique professionnelle ç celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels</p> <p>C.5.9 : Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.</p> <p>C 5.10 : Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite</p>	<p>la réalisation d'un travail d'analyse de la pratique professionnelle à partir d'un article scientifique de référence. Présentation orale d'un poster réalisé.</p> <p>Evaluation écrite et orale d'anglais autour des thématiques de la consultation, de la sémantique scientifique et de la traduction de textes / poster de mémoire. Présentation orale d'un support informatique</p> <p>Modalités des évaluations écrites adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiers temps pédagogique écrit supplémentaire - Utilisation d'un dispositif informatique - L'ensemble des sujets d'évaluations écrites en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de 	<p>sont formalisés et logiques. Les axes d'évolution sont identifiés : formation professionnelle à développer, domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, informations à rechercher. Les analyses de situations sont présentées et argumentées en utilisant un vocabulaire professionnel</p> <p>Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées. Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact.</p>
--	--	--	--

		<p>communication en santé publique « <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> »</p> <p>Modalités des évaluations orales adaptés aux personnes en situation de handicap selon les situations individuelles : (exemples d'aménagements possibles, non exhaustifs et évolutifs en fonction du besoin de l'apprenant)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des supports de communication des épreuves d'évaluations orales en format texte (papier ou informatique) respecte la charte graphique préconisé par le Référentiel de communication en santé publique - <i>Communiquer pour tous Guide pour une information accessible</i> - Disposition de l'organisation de la salle : matériel, place de l'apprenant évalué, place et posture des évaluateurs 	
--	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle